



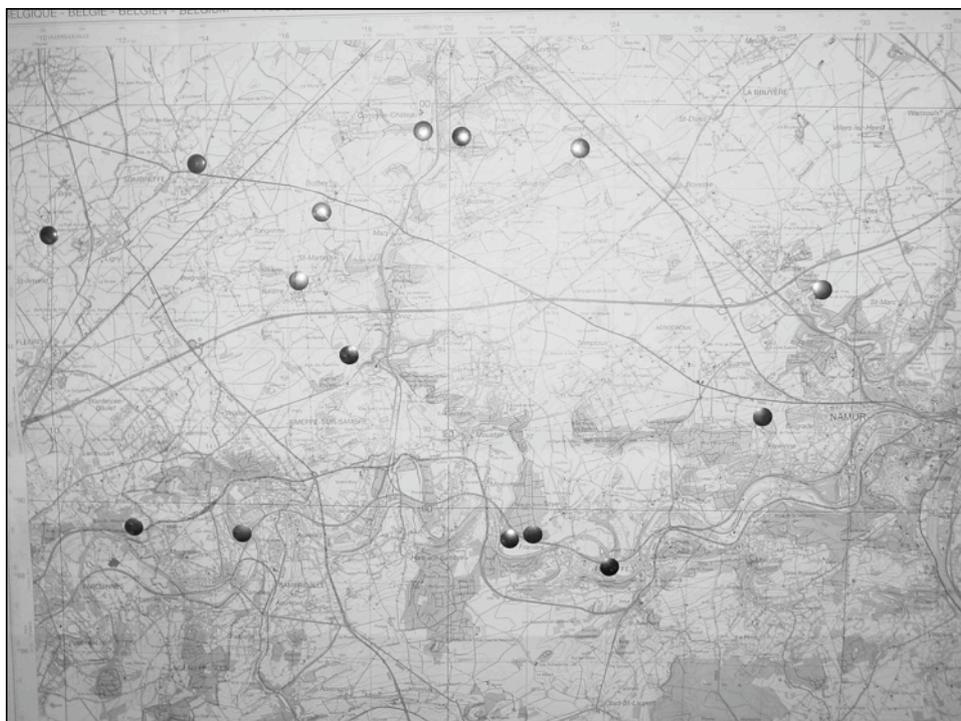
- Quelle apiculture choisir ?
- On peut s'installer apiculteur professionnel en ayant des idées très différentes.
- Production de miel ? En gros ou au détail ?
- Production Bio ?
- Production d'essaims ?
- Éleveur de reines ?
- Producteur de gelée royale, de pollen ?
- Production de produits dérivés, pain d'épices, ...
- Revendeur du miel des autres ?

- Production de miel ? En gros ou au détail ?
- En Belgique, la production de miel en gros semble difficile, car les productions de miel par ruche sont assez faibles et les cours de miels du marché mondial ne sont vraiment pas rémunérateurs.
- En revanche la vente de miel en demi-gros à des commerçants ou mieux au détail directement aux particuliers est plus rémunératrice, mais demande plus de travail également.

- Production Bio ?
- Le cahier de charges BIO demande notamment que les ruchers de l'exploitation soient situés à plus de 3 km d'autoroutes, de ville, de stations d'épuration, ... ce qui limite très fort les emplacements possibles en Belgique. (Noter que la législation bio au niveau européen est en cours de révision)
- Production d'essaims ?
- En Belgique, la production d'essaims est plutôt considérée comme une diversification faite par les apiculteurs, mais ces derniers temps il y a une bonne demande.

- Éleveur de reines ? Producteur de gelée royale, de pollen ?
- Nécessite beaucoup d'organisation et un timing très précis.
- Mais demande moins de travail physique.
- Organisation du travail
- Palettisation de l'exploitation?
- Combien de temps nécessite le travail aux abeilles ?
- Vu que chaque exploitation est différente, il est conseillé à chacun de noter durant une année tout le temps qu'il passe en apiculture.

- Voici un relevé fait de novembre 2003 à octobre 2004 chez Valléro
- *Une moyenne de 85 ruches (de 65 à 100)*
- *1.017 heures de travail (5.451km)*
- *Production 2 tonnes de miel*
- *Répartition du travail par ruche sur une année*
 - *Au rucher 5h1/4 par ruche, soit 43%*
 - *A la miellerie 2h1/4 18%*
 - *Pour la vente 1h1/4 11%*
 - *Pour l'entretien 3h1/4 27%*
 - *Total 12 h/ruche/an 100%*
- *(12h/ruche/an, c'est trop pour un professionnel !)*
- *60 km / ruche / an*





- **Le matériel**
- **A standardiser au maximum : un seul type de ruche, un seul type de cadre. Modèle standard pour pouvoir faire des échanges le plus facilement possible. Matériel transportable (léger, tous les éléments fixables)**
- **Uniformisation des ruchers : nombre de ruches semblables, pas de mélange ruches d'élevage et ruches de production dans un rucher. Certains préconisent l'uniformisation des colonies.**
- **Matériel à prévoir :**
 - Une grille à reine par ruche
 - Une ruchette par deux ruches
 - Un plancher de réserve pour 4 ruches
 - Un nourrisseur pour 3 ruches
 - Un chasse-abeilles pour 3 ruches







Les transhumances













- Quelle race d'abeilles choisir ?
- Il ne faut pas être « raciste », chaque abeille a ses avantages et inconvénients.
- La noire est bien adaptée à notre environnement, est rustique, économe et consomme peu.
- La Buckfast, démarre plus tôt, fait de fortes populations, demande plus de suivi, de nourrissage, de travail.
- Chacun se renseignera en fonction du type d'apiculture qu'il veut pratiquer.

- Ergonomie au rucher
- Mettre les supports de ruches à hauteur de façon à ne pas devoir se baisser lors des visites de colonies.
- Avoir une place (un toit de ruche, une brouette) pour déposer les hausses sans se baisser.
- Prévoir un espace entre ses ruches de façon à pouvoir les visiter de côté.
- Déplacement de ruches : à faire à deux (le compagnonnage est pour cela une aide formidable)

Ne jamais soulever une charge le dos rond.

Pour soulever correctement une charge, il faut :

- placer ses pieds de part et d'autre de la charge, puis s'accroupir ;
- garder la colonne vertébrale droite ;
- utiliser les muscles des cuisses.

Les bras restent tendus, la charge le plus près possible du corps et la colonne vertébrale restant droite.

2002 12 13

54













- Ergonomie dans la miellerie
- Tout avoir de plain pied
- Tous les transports avec des chariots
- Pas de câbles électriques au sol









- Autre productions possibles de l'apiculteur
- Outre le miel, la pollinisation et la vente d'essaims déjà envisagés ci-dessus, voici une liste de rentrées possibles. Tout faire n'est pas possible, il faut faire des choix.
- Elevage et vente de reines, récolte du pollen, de la gelée royale, de la propolis, ...
- Des produits dérivés : pains d'épices, boissons au miel, couques, savons, bonbons, vinaigre, ...
- Des services : location de colonies, mise à disposition de miellerie, cours de formation, visite de ruches, portes ouvertes, ...

- Valorisation du miel
- Outre les circuits classiques (marchés, commerces de proximité, ...) il y a :
- Les ventes par internet (mais je n'y crois pas trop)
- Les GAS (groupement d'achat solidaire) ou GAC (groupement d'achat en commun)
- www.saveurspaysannes.be
- Le label « Perle du Terroir »
- et bientôt l' « IGP » permettront de mettre le miel en valeur pour le différencier des autres miels du commerce.



- **Fiscalité**
- **Une déclaration à l'Afsca est obligatoire pour tout apiculteur. Une redevance sera réclamée dès que l'on a 25 ruches ou que l'on est producteur secondaire.**
- **Une déclaration à la TVA est également nécessaire.**
- **Noter que le miel se vend avec 6% de TVA et le matériel s'achète à 21% de TVA.**
- **Des aides de la région Wallonne, lors d'investissement, d'engagement de personnel sont possibles.**



Et la rentabilité ?

- **Combien de ruches faut-il pour en vivre ?**
- **Le première chose a déterminer : quels sont les besoins financiers de l'apiculteur ?**
- **Chacun a des besoins, une situation différente : chacun adaptera donc les chiffres suivant son cas.**

- Faisons l'hypothèse d'un jeune apiculteur souhaitant s'installer. Il lui faut, en calculant grossièrement :
- Un salaire, permettant de se nourrir, se loger, entretenir une famille : 2.500 euro/mois soit 30.000 euro/an
- Un véhicule : 20.000 km/an soit 6.000 euro/an
- Un local de miellerie pour mémoire (inclus dans le logement)
- Des ruches et du matériel 40.000 euro à amortir sur 10 ans soit 4.000 euro/an
- Total 40.000 euro/an

Que peut rapporter une ruche par an ?

- Vous savez, comme moi que c'est très variable, suivant l'année, la situation géographique, l'environnement, le savoir-faire de notre apiculteur.
- Supposons que notre apiculteur produise, par ruche et par an une moyenne de 20 kilos de miel, qu'il tire un essaim d'une ruche sur trois et qu'il mette un tiers de ses ruches en pollinisation. Cela donne :
- 20 kilos vendus à un prix moyen de 8 euro/kg soit 160 euro (si vente au détail !)
- 1/3 essaim vendu à 75 euro/p soit 25 euro
- 1/3 pollinisation à 50 euro/p soit 15 euro
- Soit une rentrée théorique de 200 euro/ruche/an, (si tout est vendu et qu'il n'y a pas de perte !)

Que coûte une ruche par an ?

- 40 pots à miel à 0.30 euro/p soit 12 euro
 - 40 étiquettes à 0.10 euro/p soit 4 euro
 - 12 euro de nourrissage
 - 8 euro de cire
 - 10 euro de produit de traitement
 - 10 euro de divers, attaches, peintures, Afscs, abonnements, cotisations, ...
 - 10 euro pour une nouvelle reine tous les 2 ans
 - 4 euro pour l'emplacement
 - Des km comptés dans le véhicule de l'apiculteur de l'apiculteur
 - L'amortissement de ruches compté dans les amortissements annuels
- Soit une sortie de 70 euro/ruche/an

- Dans ce cas une ruche rapporterait 130 euro/an.
- Notre apiculteur doit donc envisager une exploitation de 40.000 euro/130 euro soit 300 ruches.

- **Conclusions**
- **L'apiculture est un métier formidable, très varié, proche de la nature.**
- **L'apiculteur peut assez facilement s'adapter en fonction de la demande, soit produire plus de miel ou plus d'essaims suivant les nécessités, il peut être transhumant ou rester sur place et de nombreux produits différents peuvent être offerts.**
- **L'apiculture professionnelle peut aussi se concevoir à deux, s'il y a une bonne entente (comme les GAEC français)**